

Image not found or type unknown



Regularisation appel de charges caserne

Par **Marcelle38**, le **09/06/2016** à **17:52**

Bonjour,

Je suis retraité de la Gendarmerie depuis le 01.05.2011.

Je voudrais savoir si c'est normal qu'on me demande à régler des régularisations de charges pour le logement que j'occupais dans une caserne à Digne les Bains (04000) et ce pour l'année 2010.

N'y aurait-il pas un délai de cinq années pour réclamer ce dû ?

Merci par avance de me répondre.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **10/06/2016** à **10:59**

Bonjour,

Vous ne tombez pas sous le coup de la location ordinaire puisque vous occupez un logement de fonction. Voyez votre hiérarchie pour connaître la réglementation dans ce domaine.